



GLISSIÈRES ADAPTÉES À LA SÉCURITÉ DES MOTARDS EN UN CLIN D'ŒIL

DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT,
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)

AVRIL 2016



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

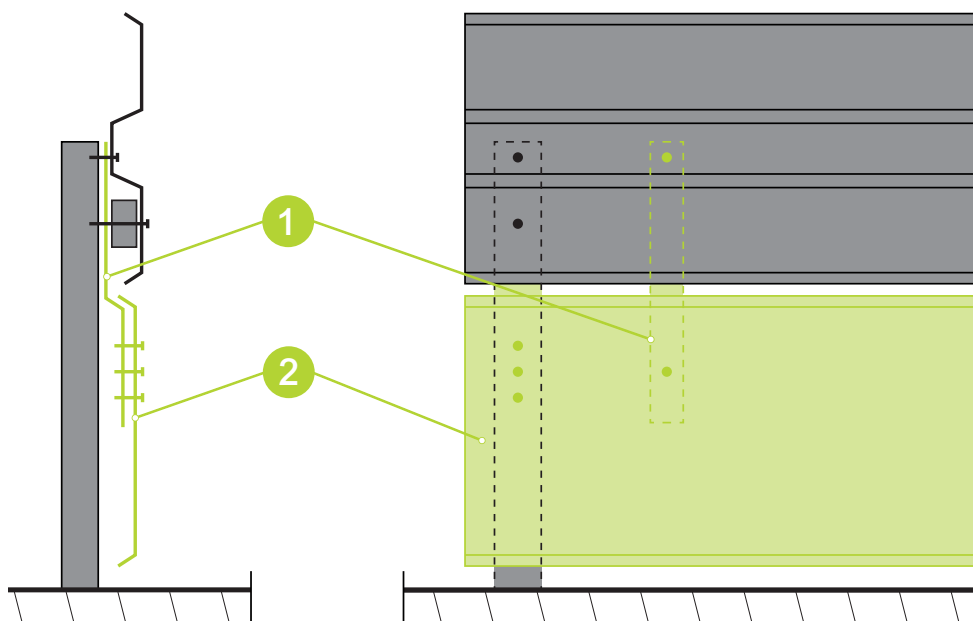
POST TENEBRAS LUX

DES ROUTES PLUS SÛRES

DEPUIS 2011, LE DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA) S'EMPLOIE À AMÉLIORER LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE SES ROUTES EN TRANSFORMANT OU EN REMPLAÇANT LES GLISSIÈRES ACTUELLES PAR DES DISPOSITIFS DE PROTECTION ADAPTÉS AUX MOTARDS.

Si les glissières de sécurité classiques sont efficaces lors d'accidents impliquant des véhicules à quatre roues, elles représentent pourtant un danger important pour les motards qui, en cas de chute, peuvent heurter leurs poteaux tranchants. En couvrant la partie inférieure de la glissière, la protection pour les motards empêche le contact, parfois mortel, avec ces poteaux.

SCHÉMA DE LA GLISSIÈRE AVEC PROTECTION



Des bras métalliques ① sont fixés sur la glissière afin d'accueillir un écran de protection supplémentaire ②. Conçus pour se déformer en cas d'impact, ils ont l'avantage d'atténuer la violence des chocs. L'écran de protection, quant à lui, protège le motard des poteaux.

UN PROJET PAR ÉTAPES

EN 2011, AFIN D'ÉTABLIR UN PLAN D'ACTION, LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GÉNIE CIVIL (DGGC) A MENÉ UN IMPORTANT TRAVAIL DE RECENSEMENT DE SES 37KM DE GLISSIÈRES SELON QUATRE CRITÈRES.



Le recensement de la DGGC et le référencement de l'association CI Motards ont permis de déterminer trois niveaux de priorité pour la planification du remplacement des glissières.

LES 3 NIVEAUX DE PRIORITÉS



DÉROULEMENT DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES GLISSIÈRES



Priorité 1

En 2015, toutes les glissières de priorité 1, soit 3.3 km, ont été équipées de protections pour motards.

Priorité 2

En 2016, la mise en place du dispositif de protection motards sur les glissières a débuté.

Priorité 3

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

INFO-SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)

T +41 (0)22 546 76 00

info-service-deta@etat-ge.ch

www.ge.ch/transports

 [ge-transports](https://www.facebook.com/ge-transports)

L'ensemble des publications de la direction générale des transports est disponible en téléchargement sur le site : www.ge.ch/transports/publications



**MES CHOIX,
NOTRE MOBILITÉ**

VERS UNE MOBILITÉ PLURIELLE